



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Détention d'activistes au Vietnam

Question écrite n° 7250

Texte de la question

Mme Sandrine Rousseau attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation préoccupante des droits humains au Viêt Nam, en particulier en ce qui concerne la répression des défenseurs et défenseuses de l'environnement et des droits humains. Alors que le Président de la République se rend au Viêt Nam à la fin du mois 2025, Mme la députée souhaite connaître la manière dont la question du respect des droits humains et notamment la libération des défenseurs et défenseuses de l'environnement et des droits humains actuellement emprisonnés et emprisonnées sera abordée avec les autorités vietnamiennes. Depuis l'annonce par le Viêt Nam, lors de la COP à Glasgow en 2021, de son objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et la signature en 2022 du *Just Energy Transition Partnership* (JETP) avec les pays du G7, le Danemark et la Norvège, au moins cinq dirigeants et dirigeantes d'ONG environnementales et climatiques ont été arrêtés et arrêtées, souvent sur la base d'accusations contestées d'« évasion fiscale ». Ces détentions, dont celle de Dang Dinh Bach, encore incarcéré à ce jour, visent à intimider l'ensemble de la société civile vietnamienne et compromettent les principes mêmes de transition juste, pourtant au cœur du JETP. Cette situation entrave l'accès à l'information, la participation du public et la redevabilité du gouvernement dans la mise en œuvre de ses engagements climatiques. Elle souhaite donc savoir comment le Président de la République compte aborder ces atteintes aux droits humains avec ses homologues vietnamiens lors de sa visite, les mesures concrètes que la France entend prendre pour s'assurer du respect par le Viêt Nam de ses engagements internationaux en matière de droits humains, notamment dans le cadre de l'Examen périodique universel des Nations unies et du JETP ainsi que savoir si le renforcement des relations bilatérales, dans le cadre du partenariat stratégique entre la France et le Viêt Nam, sera conditionné à des avancées tangibles sur les droits humains, notamment la libération des prisonniers et prisonnières d'opinion.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Rousseau](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7250

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#), page 4113